



# Agenda 21 du Pays Tolosan

## Mode d'emploi

*Mardi 30 avril 20h30 – Lapeyrouse-Fossat*

Pays Tolosan  
2, place des tilleuls 31 380 Paulhac  
Tél 05.61.99.36.91  
accueil@paystolosan.eu  
[www.paystolosan.eu](http://www.paystolosan.eu)

# Le Diagnostic Partagé



- **4 ateliers pour débattre des Atouts et Faiblesses du territoire et de ses enjeux**
- **Organisés selon les axes de la Convention Territoriale du Pays**
- **Dans chaque axe, quatre temps rythment le diagnostic partagé**
  - **Les éléments de diagnostic technique,**
  - **La perception des acteurs et habitants,**
  - **L'analyse des actions et des projets identifiés,**
  - **Les enjeux de développement durable**

- **Axe 1 Développement économique**
  - **Activité économique**
  - **Commerce et agriculture**
- **Axe 2 Social et habitat**
  - **Urbanisme**
  - **Dynamique sociale**
- **Axe 3 Transport et environnement**
  - **Déplacements**
  - **Resource naturelles**
- **Axe 4 Culture et tourisme**
  - **Tourisme**
  - **Culture**
- **Les enjeux transverses au Pays**

# Un document pour découvrir le Pays



## 3.2 Ressources naturelles

### 3.2.1 Espaces naturels

- Une présence d'espaces boisés, néanmoins peu denses

Les nombreux espaces naturels et agricoles participent à la qualité de vie sur le territoire et à son identité. Ils constituent des « poumons verts » pour les habitants et pour l'agglomération toulousaine.

Deux espaces forestiers majeurs sont situés aux extrêmes du territoire et sont supports de loisirs, la Forêt de Buzet (652 ha) et la Forêt de Bouconne (2 865 ha). Au sein du territoire, les boisements sont également présents en quantité (10 766 ha sur le SCoT Nord Toulousain, soit 13% du territoire). Ils sont néanmoins discontinus et de taille plus réduite. La propriété de ces espaces boisés est morcelée entre de multiples acteurs majoritairement privés :

- 6,6% de forêt publique, 93,4% de forêt privée,
- 6 760 propriétaires privés, dont 98,5% propriétaires de moins de 10 ha.

Ce morcellement implique des leviers d'action réduits sur la gestion des espaces boisés (1 430 ha gérés, soit 13,3% de l'ensemble de la superficie boisée du territoire). En effet, la gestion concerne l'ensemble des espaces publics (711 ha) mais peu d'espaces privés (718 ha, soit 7%).

- Des habitats propices à une biodiversité remarquable et méconnue

Plusieurs espaces sont inventoriés et protégés sur le territoire du Pays Tolosan (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique,

Natura 2000, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux, Arrêté préfectoral de Protection de Biotope). La surface cumulée de ces sites regroupent 5,3% de la superficie de l'ensemble du SCoT :

- ZNIEFF : 3 243 ha,
- Natura 2000 : 1 110 ha,
- ZICO : 351 ha,
- Arrêté préfectoral de Protection de Biotope : 377 ha.

Ces sites, comme les espaces de nature « ordinaire » (friches, jachères, ...) accueillent une biodiversité parfois remarquable et menacée au niveau national ou régional :

- Oiseaux : aigles bottés, busard cendré notamment
- Chauves souris : pipistrelle commune, murin de Daubenton, pipistrelle de Kuhl, noctule de Leisler, barbastelle,
- Flore : Orchis lactée.



Aigle Botté  
© Philippe Van Dorsselaer  
Source : futura-sciences.com



Busard cendré  
© ONCFS-Latraube  
Source : oncfs.gouv.fr



Orchis lacté  
© Laurie Mounier  
Source : botagora.fr

# Pour écouter les attentes des acteurs du Pays



## *Les éléments issus de la concertation*

### Espaces naturels et accès

- ⇒ Un territoire riche en espaces naturels diversifiés (forêts, cours d'eau, espaces agricoles), mais méconnus et peu valorisés et notamment quant aux modalités d'accès
- ⇒ Un développement des sentiers de randonnées par certaines communes, parfois balisés
- ⇒ Des enjeux importants pour le Pays :
  - *Faire connaître les initiatives existantes*
  - *Créer du lien entre les communes et leurs initiatives (maillage, harmonisation des pratiques, signalétiques communes)*
  - *Promouvoir l'utilisation des sentiers dans le respect de la « culture rurale »*
  - *Valoriser les initiatives à l'extérieur du Pays (image)*

### Energie

- ⇒ Une absence de stratégie énergétique
- ⇒ Des potentiels de développement des énergies renouvelables (soleil, bois par exemple) pas encore assez exploités :
  - *Une nécessité d'équilibre du développement des EnR : les sols agricoles doivent rester réservés à l'usage agricole*
  - *Des espaces de développement des EnR : terres non exploitables, toitures des bâtiments agricoles existants (ex : coopérative Vinovallée)*
- ⇒ Des besoins de sensibilisation
- ⇒ Un éclairage public peu performant même si quelques bonnes pratiques existent (horloge astronomique par ex)

# De la stratégie au Plan d'Actions



**Axe Transversal : Sensibiliser, informer, former**

**Axe 1 : Développement économique**

- *Réduire le déséquilibre entre emploi et habitat*
- *Accompagner et développer une activité agricole respectueuse de l'environnement*
- *Soutenir l'intégration des critères de développement durable dans l'action économique*

**Axe 2 : Développement urbain et action sociale**

- *Proposer un urbanisme durable*
- *Anticiper les besoins en services de la population tout au long de la vie*
- *Renforcer le lien social sur l'ensemble du territoire*

**Axe 3 : Transport et environnement**

- *Accompagner l'adaptation de l'offre en déplacements en interne et vers les agglomérations limitrophes*
- *Impulser la valorisation et la préservation du patrimoine naturel*
- *Accompagner la maîtrise de l'énergie sur le territoire*
- *Inciter aux pratiques de gestion des déchets*

**Axe 4 : Culture et tourisme**

- *Promouvoir l'identité touristique du territoire*
- *Favoriser et élargir le rayonnement culturel sur le territoire*
- *Préserver et réhabiliter le patrimoine historique*

# Stratégie : Comment répondre aux enjeux ?



## Axe Transversal : Sensibiliser, informer et former

La réflexion sur l'identification d'actions opérationnelle à mis en lumière l'intérêt de définir un axe transverse qui corresponde aux leviers d'actions majeur du Pays : Sensibiliser, informe et former l'ensemble des acteurs et habitants du territoire, sur les enjeux de développement durable.

### Ce constat implique les objectifs suivants :

- ↳ **Connecter les démarches de développement durable**
  - Articuler les démarches de développement durable de tous les acteurs du territoire
  - Inciter à la mise en œuvre de projets de développement durable sur le Pays Tolosan
  - Mettre les acteurs du territoire en réseau
- ↳ **Sensibiliser, informer et former les élus et les services au développement durable**
  - Travailler en particulier sur les enjeux liés à l'urbanisme
- ↳ **Sensibiliser, informer et former le grand public et les enfants**
  - Créer et animer une stratégie de communication et de participation

# Stratégie : Comment répondre aux enjeux ?



## 2.2 Anticiper les besoins en services de la population du début à la fin de vie

### Les idées-forces du diagnostic partagé :

- Une attractivité démographique du territoire qui entraîne un besoin croissant en services et équipements, à destination de l'ensemble de la population (petite enfance, périscolaire, jeunesse, formation, personnes âgées)

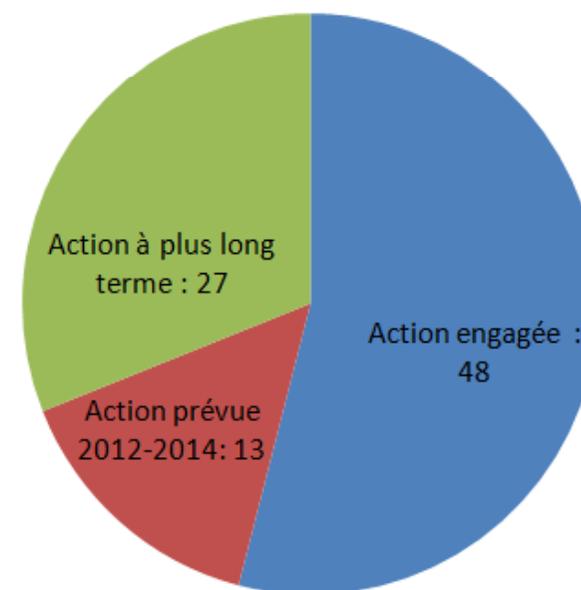
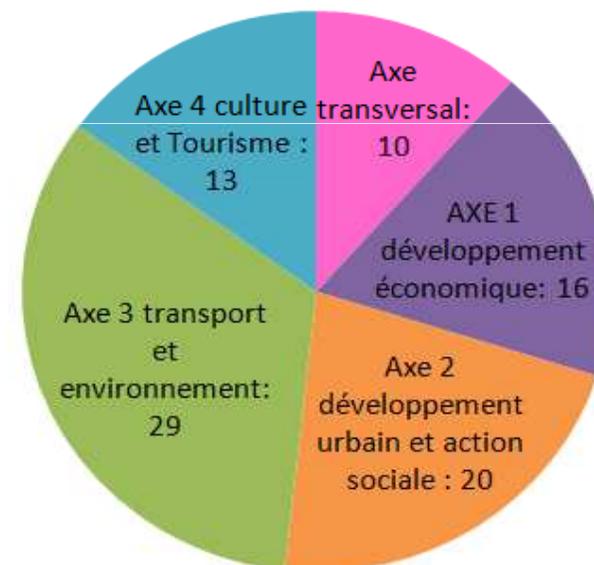
### Ce constat implique les objectifs suivants :

- **Assurer une offre adaptée au maintien des personnes âgées sur le territoire**
  - Faciliter le maintien à domicile en favorisant une offre d'hébergement temporaire pour les personnes âgées et dépendantes (structures d'aide aux aidants) et en développant les compétences des intervenants à domicile sur le repérage des « alertes médicales »
  - Soutenir les initiatives pour les services de garde et d'urgence médicale et ce pour tout public
- **Renforcer l'offre en services et équipements pour la petite enfance et la jeunesse**
  - Développer et diversifier l'offre d'accueil pour la petite enfance
  - Développer les équipements pour la jeunesse
  - Elargir les domaines de formation existants sur le territoire, en particulier au niveau des lycées

# Plan d'actions Agenda 21



- 33 « Fiches Projets » issues de la stratégie
- 88 « Modalités d'Action »
  - Une « Modalité d'Action » peut donner lieu à une ou plusieurs actions portées soit par le Pays lui-même, soit par une collectivité, une association qui le compose avec l'appui du Pays.



# Des actions concrètes



● Actions pilotes portées, en parallèle de l'Agenda 21 et co-piloté par les élus et le conseil de Développement :

- Plan Global de Déplacements
- Action gare (Castelnau d'Estrètefond)
- Circuits courts
- Pedibus-Velobus
- Gestion des espaces verts
- Gestion des déchets verts
- Alimentation durable dans les collectivités
- Evénements développement durable
- Covoiturage
- Eclairage public économe
- Guide pédagogique

# Les fiches projets 1/2



- Fiche projet T.1. Connecter les démarches Développement Durable
- Fiche projet T.2 Sensibiliser, informer et former les élus et services
- Fiche projet T.3. Sensibiliser, informer et former le grand public et les enfants
- Fiche projet 11.1 Renforcer l'attractivité économique et la capacité d'accueil du territoire
- Fiche projet 11.2 Soutenir la vitalité du commerce
- Fiche projet 11.3 Soutenir la création d'entreprises
- Fiche projet 12.1. Faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs
- Fiche projet 12.2. Soutenir le développement des circuits courts de proximité en offrant des débouchés
- Fiche projet 12.3. Favoriser le développement de l'agriculture raisonnée et l'implantation d'agriculteurs
- Fiche projet 13.1 Aménager des zones d'activités de qualité environnementale
- Fiche projet 21.1. Renforcer la dimension Développement Durable dans les documents d'urbanisme
- Fiche projet 21.2. Intégrer le Développement Durable dès la conception des nouveaux quartiers
- Fiche projet 21.3 Contribuer à la dynamique de maîtrise de l'étalement urbain
- Fiche projet 21.4. Renforcer les politiques de l'habitat
- Fiche projet 22.1. Offrir des services à la petite enfance
- Fiche projet 22.2 Développer l'animation jeunesse
- Fiche projet 22.3. Offrir des services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
- Fiche projet 23.1. Renforcer le lien social
- Fiche projet 23.2. Accueillir les nouveaux habitants

# Les fiches projets 2/2



- Fiche projet 31.1 Contribuer au renforcement et à la cohérence de l'offre en transports en commun
- Fiche projet 31.2. Informer sur l'offre existante de transport
- Fiche projet 31.3. Permettre le recours aux déplacements doux
- Fiche projet 31.4. Renforcer l'intermodalité
- Fiche projet 32.1. Reconquérir les milieux humides
- Fiche projet 32.2. Renforcer la gestion environnementale « des espaces verts »
- Fiche projet 33.1. Réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine public
- Fiche projet 33.2. Soutenir le développement des énergies renouvelables
- Fiche projet 34.1. Réduire les déchets à la source
- Fiche projet 34.2. Améliorer la gestion des déchets
  
- Fiche projet 41.1. Développer l'offre touristique
- Fiche projet 42.1 Favoriser l'accès à la culture pour tous
- Fiche projet 42.2. Renforcer l'offre en équipements
- Fiche projet 43.1. Inciter à la rénovation des maisons anciennes

# Fiche projet



AXE : Développement urbain et action sociale  
Lien avec la stratégie : Proposer un urbanisme durable  
Fiche projet 21.4



## Renforcer les politiques de l'habitat

### Rappel du contexte et des objectifs

D'ici 2030, le Pays Tolosan devrait compter 130 000 habitants. Ce constat pousse les collectivités locales à réfléchir à des politiques du logement et de l'habitat pour l'augmentation de l'offre et la diversité ainsi que la réhabilitation du patrimoine ancien. Notamment en direction des publics à revenu modeste (développer la diversité et la mixité sociale).

L'objectif est de diversifier l'offre de logements pour garantir le déroulement sur place des parcours résidentiels et assurer l'accueil d'une population diversifiée en renforçant les politiques de l'habitat.

### Les finalités de développement durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★★
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★★
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★★
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★★
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★★

### Indicateurs de suivi

Nombre de logements rénovés via le programme « Habiter Mieux » :

Nombre d'outils d'aide à la décision réalisés pour renforcer les politiques de l'habitat :

### Référents

Elue :  
Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :  
Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne:  
Directrice: Hélène Gayraud

- Contexte et objectif
- Impact Développement Durable
- Les Indicateurs de suivi
- Qui je dois contacter ?

# Les modalités



AXE : Développement urbain et action sociale  
Lien avec la stratégie : Proposer un urbanisme durable  
Fiche projet 21.4

## Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action sur le territoire
Accompagner les politiques publiques de lutte contre le logement privé dégradé (propriétaires bailleurs / propriétaires occupants)	Commune	Animer / Partage de bonne pratique	DDT Haute Garonne / Conseil Général / ADIL / ANAH / Délégué d'aide à la pierre / Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion de l'action « Habiter Mieux » à destination des collectivités et des habitants du Pays Tolosan qui permet de lutter contre la précarité énergétique envers les ménages les plus modestes</li> <li>Promotion des Eco Chèques de la Région avec les artisans du Pays</li> <li>Mise en place d'un dispositif expérimental de repérage et d'orientation sur le Pays Tolosan</li> </ul>	Déploiement	Action engagée Novembre 2011	¼ ETP + 500€	<p>Pays : information lors du forum du Développement Durable sur le programme Habiter Mieux (Février 2012) / Travail avec la DDT sur une étude de repérage de l'habitat indigne/</p> <p>Information lors du forum social octobre 2012 sur le programme « Habiter Mieux »</p>
Accompagner à l'appropriation et à l'utilisation des outils d'aide à la décision pour l'habitat (PIG / PLH / OPAH/ Observatoire de l'Habitat)	Pays	Porteur / Partage de bonne pratique	ADIL / Conseil Général/DDT Haute Garonne/ ANAH/ Délégué d'aide à la pierre/ CAUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les outils opérationnels pour la réhabilitation de l'habitat sur le Pays</li> <li>Sensibiliser les élus sur les politiques d'accueil de population pour promouvoir l'accueil de qualité : diversité des logements et mixité sociale</li> </ul>	Déploiement	Action engagée 2010 sensibilisations aux outils	1/4ETP	<p>Présentation du PLH aux conseils communautaires</p> <p>Présentation du programme Habiter Mieux lors du forum du Développement Durable 2012</p>